



L'Eau ViVe N°751

Paroisses Catholiques de Saint Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence, Meyrargues, Saint Canadet, Le Puy-Sainte-Réparate et Saint-Estève-Janson

Dimanche 2 novembre 2025
Commémoration de tous les fidèles défunts



Dimanche 30 novembre 2025
1^{er} dimanche de l'Avent



PERMANENCES

SECRETARIAT

(17 rue de l'église,
Peyrolles)
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi
9 h à 12 h
Samedi sur rendez-vous
04 42 57 80 40

JOUQUES

(Dans la sacristie,
porte à droite du porche)
Mercredi matin
de 10 à 12 h

MESSES EN SEMAINE

Mardi

Peyrolles, 9h30

1^{er} Mardi du mois

St Canadet 18h00

1^{er} Mercredi du mois

St Estève-Janson à 18h00

Jeudi

Meyrargues, 18h00

Vendredi

Saint-Paul, 17h00

CONFESSION

Mardi, Peyrolles 9h00

Jeudi, Meyrargues, 17h00

Ou prendre contact avec le
secrétariat

ADORATION

Lundi

Jouques, 15h-19h

Mardi

Peyrolles, 9h00

Jeudi

Meyrargues, 17h00

TEMPS DE PRIERE ET

CHAPELET

Meyrargues

Dimanche à 8h45
03/11, 14h « Un temps
pour Dieu »

Peyrolles

Lundi à 17 h30

Honorer la Mémoire de Nos Défunts : Une Commémoration Solennelle

Chaque année, le 2 novembre, l'Église se réunit pour rendre hommage à ceux qui nous ont quittés. Ce moment de recueillement, de prière et de mémoire permet de célébrer la vie des défunts et de soutenir ceux qui restent. En cette occasion spéciale, nous mettons en lumière l'importance de la commémoration des défunts. Les fidèles sont invités à se rassembler pour prier ensemble, se remémorer les moments partagés et évoquer les souvenirs précieux.

C'est une occasion de rappeler que la mort n'est pas une fin, mais un passage vers une nouvelle vie.

En célébrant l'Eucharistie, nous portons dans notre prière nos parents, amis et confrères défunts, et demandons au Seigneur de raffermir notre foi et notre espérance de la vie éternelle. Le pape François a rappelé que Jésus a été le premier à emprunter cette voie. Avec sa croix, il a ouvert la porte de l'espérance. Nous devons prier pour nos défunts. Nous les portons dans la prière parce que le Christ a ouvert pour tous les portes du tombeau et qu'il nous appelle tous à la vie en plénitude. La prière pour les défunts est l'expression de notre solidarité avec ces membres de l'Église qui nous précèdent sur la route vers la maison du Père.

Donc Vivre dans la mémoire de nos disparus ne doit pas être considéré comme mortifère et déprimant. C'est au contraire un vrai témoignage de foi dans la résurrection et la vie éternelle.

Prier pour les défunts, c'est raviver notre espérance face à la réalité mystérieuse de la mort. Nous nous rappelons que la résurrection de Jésus nous ouvre un chemin. Avec lui nous sommes sûrs de triompher de la mort et du péché, dès maintenant et pour l'éternité. Cette prière nous invite également à réfléchir sur notre vie et à voir ce qui en fait la valeur. La seule chose qui en restera c'est notre amour pour Dieu et pour tous nos frères. Comme Jésus disait : « *Tout ce que nous aurons fait au plus petit d'entre les siens, c'est à lui que nous l'aurons fait* ». Celui qui croit en Jésus découvre avec émerveillement que la mort n'a pas le dernier mot. Ce qui compte désormais, c'est de suivre Jésus et de lui rester fidèles.

Nous sommes tous des pèlerins passant par ce monde en chemin vers l'éternité. En honorant la mémoire de ceux qui nous ont quittés, nous affirmons notre conviction que la vie continue au-delà de la mort et que notre communauté reste soudée. Que cette célébration soit une source de réconfort et d'espoir pour tous. Prions-nous avec confiance pour nos défunts en reprenant en leur nom les paroles du Psalmiste : "*Le Seigneur est ma lumière et mon salut ; de qui aurais-je crainte ? Le Seigneur est le rempart de ma vie ; devant qui tremblerais-je ? J'en suis sûr, je verrai les bontés du Seigneur sur la terre des vivants. J'habiterai la maison du Seigneur tous les jours de ma vie*" » (Ps 26).

« *Ouvre, Seigneur, à nos frères défunts ta maison de lumière et de paix* »

Par Jésus le Christ, Notre Seigneur. Amen.

Père Kurian THEKKEL, curé

TOUS UNE BONNE RAISON DE SOUTENIR L'ÉGLISE !

Le Denier est l'une des ressources principales de l'Église, lui permettant de rémunérer les personnes qui œuvrent quotidiennement à sa mission (prêtres, les soeurs), mais également la formation des séminaristes et les retraites de prêtres âgés.

Chaque catholique est appelé à contribuer chaque année au Denier : c'est cet engagement qui nous permet d'assurer la continuité des accompagnements pastoraux et votre accueil dans la maison de Dieu.

Aujourd'hui **seul 1 catholique sur 10** en moyenne participe chaque année à la collecte du Denier. Nous avons tous une bonne raison de soutenir notre Église :

- Pour qu'elle accompagne les grands moments de notre existence (baptême, mariage, funérailles...) et notre quotidien, par sa présence, par la célébration des messes et l'organisation d'événements paroissiaux.
- Pour qu'elle permette à tous de découvrir la joie de croire en Jésus Christ, grâce aux propositions adressées aux plus jeunes (catéchèse, aumônerie, pastorale des jeunes...), mais aussi à ceux qui sont plus éloignés de l'Église, dans les prisons ou les EHPAD.
- Pour qu'elle puisse porter la Bonne Nouvelle du Christ au Monde, en prenant la parole sur des sujets qui concernent toute la société, pour faire entendre le discours de paix et d'amour universel du Christ au-delà de notre communauté.

Quels que soient nos liens avec l'Église, sa mission est essentielle et, en tant que baptisés, nous sommes invités à la soutenir, en participant chaque année à la collecte du Denier. Quel que soit son montant, chaque don est important. Un grand merci pour votre geste en soutien à la Mission !

Comment faire un don ?

- **Par carte bancaire**, allez sur « donnons-aixarles.catholique.fr »
- **Par chèque**, libellés à l'ordre de « Association diocésaine d'Aix et Arles » et envoyés à « Association diocésaine d'Aix et Arles » : 7 cours de la Trinité CS 7078213625 Aix en Provence CEDEX 1

Pour répartir votre soutien dans l'année, et ne plus avoir à y penser, vous pouvez également souscrire un prélèvement automatique mensuel, trimestriel ou annuel.

Déduction fiscale Si vous êtes imposable, votre don à l'Église est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Des tracts sont disponibles à l'entrée de notre église pour en savoir plus sur le Denier et réaliser votre don ponctuel ou régulier



Solennité du Christ Roi

Célébration d'une messe d'Action de Grâce en l'honneur des enfants baptisés au cours de cette année dans notre unité pastorale.

- ✂ **Samedi 22 novembre** : 18h00, à Jouques et à Meyrargues
- ✂ **Dimanche 23 novembre** :
 - ✓ 9h30, au Puy-Sainte-Réparate
 - ✓ 11h00, à Peyrolles-en-Provence

Agenda



NOUVEAU ! : Initiation d'un groupe du Rosaire. Moment où les participants se retrouvent pour réciter les prières du Rosaire et méditer sur ses mystères.

Rendez-vous le vendredi 21 novembre, dans chapelle de l'église de Meyrargues de 20h00 à 21h30.

L'accueil sera à partir de 19h30 et se fera avec le partage d'une petite collation.

NB : Marie vous attend !

- ✂ **Groupe Fraternité de Peyrolles** : le jeudi 6 novembre à 20h, salle Jean-Paul II de Peyrolles
- ✂ **Bible** : prochaine rencontre, le 5 novembre à 18h15, salle Jean-Paul II de Peyrolles
- ✂ **Groupe Fraternité du Puy Ste-Réparate** : 19h30 au presbytère (5 av de la Bourgade)

Messes dans les maisons de retraite :

- ❖ Mercredi 12 novembre, 15h00 au Puy, « Les Lubérons »
- ❖ Mercredi 19 novembre, 14h45 à Peyrolles, « La Cascade »
- ❖ Mercredi 26 novembre, 15h00, à Jouques, « Fontclair »

Offices dominicaux des week-ends du 9 au 30 novembre 2025

Jouques	Dimanche 02/11 11h00	Samedi 08/11 18h00	Dimanche 16/11 11h	Samedi 22/11 18h00	Samedi 29/11 18h00
Le Puy	Samedi 01/11 09h30	Dimanche 09/11 09h30	Samedi 15/11 18h00	Dimanche 23/11 9h30	Dimanche 30/11 10h30, Fête de l'UP
Meyrargues	Dimanche 02/11 09h30	Samedi 08/11 18h00	Dimanche 16/11 09h30	Samedi 22/11 18h00	Dimanche 30/11 10h30, messe unique au Puy
Peyrolles	Samedi 01/11 18h00	Dimanche 09/11 11h	Samedi 15/11 18h00	Dimanche 23/11 11h	Samedi 29/11 Messe unique à Jouques